

# **ECOLE LEO COLLARD**

ECOLE COMMUNALE FONDAMENTALE

Rue de L'Enseignement, 49  
6140 FONTAINE L'EVÊQUE  
TEL : 071/52.36.20  
FAX : 071/52.40.63  
ec001066@adm.cfwb.be

## Projet d'établissement

### 1. PREAMBULES

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le conseil de participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

### 2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

#### A. Horaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h25- 12h	8h25- 12h	8h25- 12h	8h25- 12h	8h25- 12h
13h30- 15h20	13h30- 15h20		13h30- 15h20	13h30- 15h20

#### B. Obligations scolaires

Tout enfant âgé de 6 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.  
Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents.  
Toute absence excédant 3 jours doit être accompagnée dès le quatrième jour d'un certificat médical.

## C. Utilisation de l'image.

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés. Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.

Vous pouvez vous référer au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I).

## 3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

### Objectifs particuliers de l'enseignement maternel

1. Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi ;
2. Développer la socialisation ;
3. Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs ;
4. Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

### Objectifs généraux de l'enseignement primaire

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves ;
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

## 4. NOS SPECIFICITES

Notre implantation comporte deux sections : une primaire et une maternelle. Les élèves sont regroupés par niveau et par classe.

Il y a 4 classes primaires, 2 classes maternelles et une direction.

Des maîtres spéciaux dispensent les cours philosophiques, les cours d'éducation physique, des activités de psychomotricité et de néerlandais.

Nous travaillons en collaboration avec le centre psycho-médico-social de Thuin et le centre de promotion de la santé de Strépy-Bracquegnies pour diagnostiquer d'éventuels problèmes.

En cas de besoin, une logopède est disponible.

En cas d'intempéries, les enfants du primaire peuvent s'abriter sous un préau et ceux de maternelle bénéficient d'une salle de jeux intérieure.

Une garderie payante est organisée de 6h30 à 7h30.

Une garderie est organisée gratuitement dès 7H30.

Une classe des devoirs payante est proposée aux enfants de 15H20 à 16H20.

Un accueil extrascolaire payant est offert aux parents jusque 17H30.

Un réfectoire est à disposition des enfants.

Le midi, il y a possibilité d'acheter des sandwiches, de la soupe.

## 5. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

### 5.1 Nos méthodes au quotidien

#### 5.1.1 Compétences disciplinaires et transversales

Différentes disciplines sont enseignées aux enfants :

- Français : orthographe, grammaire textuelle, conjugaison, expression écrite, lecture. En 1<sup>ère</sup> année, l'enseignante utilise la méthode des Alphas.
- Mathématiques : grandeurs, nombres et opérations, problèmes, géométrie. Au degré inférieur, les enseignantes utilisent comme matériel en calcul les réglettes Cuisenaire.
- Eveil historique et géographique.
- Education artistique.
- Psychomotricité et éducation physique.
- Eveil scientifique et éducation par la technologie.
- Néerlandais dès la 5<sup>ème</sup> année à raison de 2H/semaine.
- Options philosophiques : morale, religion catholique, religion protestante, religion islamique, religion orthodoxe, religion israélite à raison de 2H/semaine, EPA.
- 

#### 5.1.2 Découvertes, production, création

- Production d'affiches, de textes, de poésies....
- Découvertes artistiques pour les fêtes d'école et selon les projets spécifiques (création de chorégraphies lors de la fancy-fair, apprentissage de chants pour la Saint-Nicolas, Noël...)
- Création de parcours psychomoteurs.
- Productions d'écrits (affiches, publicités, contes, schémas narratifs, BD, recettes, panneaux didactiques, invitations, albums de classe, lettres, protocole d'expériences, tableaux des charges, calendriers...)
- Découverte d'expositions.
- Productions de référentiels et utilisation en continuité.

### 5.1.3 Articulation pratique/théorie

- Défis : projets de classe qui proposent des situations mobilisatrices (classes sorties .... ;
- Apprentissages par les jeux éducatifs et par la psychomotricité ;
- Bricolages
- Grammaire en contexte ;
- Manipulations avec du matériel concret : (Les alphas, les réglettes Cuisenaire, variations périmètres et aires, géoplan, volumes,...)
- Les enfants emportent les outils d'apprentissage lors de leur passage de classe.

### 5.1.4 Equilibre travail individuel et collectif

Au cas par cas :

- Travail individuel
- Tutorat
- Groupes de 2, 3, 4 ou plus.
- Groupe classe.
- Travaux en ateliers ponctuellement.
- 

### 5.1.5 Les évaluations

- Formatives tout au long de l'apprentissage.
- Sommatives (3 bulletins par an).
- Externes certificatives en P2 et P6(CEB)
- Externes non certificatives (diagnostic) en P2 et P5.
- 

### 5.1.6 Eveil aux professions

- Visite au home ;
- Visite médicale ;
- Visite à la ferme ;
- Invitation de personnes ressources à l'occasion : avocat, scientifique...
- Participation à l'activité « Place aux enfants »
- Journée dans le secondaire à l'athénée de Fontaine.
- .....

### 5.1.7 Accès aux médias

- Fréquentation régulière de la bibliothèque communale.
- Accès aux différents médias (TV, Internet, vidéo, lecteur CD, exploitation de revues et de journaux).
- Utilisation de référentiels (dictionnaire, atlas...) pour savoir où trouver l'information.

### 5.1.8 Activités culturelles et sportives

- Partenariat avec l'académie de musique.
- Piscine (cours de natation)
- Visite d'expositions, de musée...
- Activités proposées par le centre culturel.
- Animation à la bibliothèque.
- Cinéma, théâtre.
- Patinoire, sortie vélo.
- Classes de neige et classes de montagne.
- Marche parrainée.
- Fancy-fair.

### 5.1.9 Citoyenneté

- Visite au monument à l'occasion de la commémoration de l'Armistice (11/11 et 08/05).
- Tri des déchets en collaboration avec l'ICDI.
- Sensibilisation à l'actualité.
- Apprentissage de la vie sociale par le travail en ateliers (répartition des tâches au sein du groupe).
- Tableau des charges.
- Droit à la différence : rencontre avec des personnes handicapées.
- Initiation à la sécurité routière.
- Sensibilisation à l'hygiène (se laver les mains régulièrement, participation à la campagne « docteur quenottes » ou comment se laver les dents efficacement).
- Apprentissage du respect mutuel, aussi bien des pairs que du personnel.
- Prise de conscience tout au long de leur scolarité de leurs droits mais aussi de leurs devoirs.

### 5.1.10 Ouverture sur le quartier

- Fête Halloween ;
- Marche parrainée
- Lors des fêtes d'école, implication et participation des habitants du quartier ;
- Rencontre intergénérationnelle au home du Hanois ;
- Une ligue en ASBL organise des activités. Grâce aux bénéfices récoltés, les enfants reçoivent un cadeau à Saint Nicolas et une somme pour l'excursion scolaire.

### 5.1.11 Communication

- La farde d'avis.
- Le journal de classe
- Des rencontres avec les parents sont organisées :
  - \* 1 réunion d'information en 3<sup>ème</sup> maternelle.
  - \* 1 réunion d'information pour l'entrée en 1<sup>ère</sup> année.
  - \*1 réunion générale après le premier bulletin.
  - \* 1 réunion avant les classes de neige avec les parents de 6<sup>ème</sup> année.
  - \* 1 réunion avant les classes de montagne avec les parents de 4<sup>ème</sup> année.
- Des rencontres entre parents et enseignants peuvent être organisées à la demande des parents ou de l'enseignant sur rendez-vous.
- La direction reste disponible sur rendez-vous
- Affichages divers.
- Contacts divers et quotidiens avec les parents.

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des classes, des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.

## 5.2 Notre projet spécifique

- Réaliser un projet d'établissement en adéquation avec le plan de pilotage
- **Un esprit sain dans un corps sain**

Il faut comprendre par le concept d'un esprit sain dans un corps sain : une personne qui veille à la fois au développement de son corps et à la santé de son esprit a tout ce qu'il faut pour s'épanouir dans la vie.

Pourquoi développer une bonne hygiène de vie, que ce soit sur le plan mental ou le plan physique ? Et bien tout simplement car être bien dans son corps nécessite d'être bien dans sa tête et être bien dans sa tête nécessite d'être bien dans son corps.

Les différents points d'éveil scientifique sur le corps humain seront vus sur trois ans.

Tous les sujets seront donc abordés deux fois pendant la scolarité des enfants. Cette façon de faire permettra aux élèves d'approfondir et de réajuster leurs connaissances.

### 5.2.1 Construction de la démarche scientifique

Les enfants ont découvert les différentes étapes de la démarche.

- J'observe.
- Je me pose des questions.
- Je me documente à différentes sources.
- J'é mets des hypothèses, je note, je dessine mes présupposés.
- Je cherche des pistes d'investigation ;
- Je trouve un protocole d'expérimentation.
- J'expérimente.
- Je note les résultats.
- Je constate.
- Je réajuste mes idées de départ si nécessaire.
- Je communique les résultats.

Pour les classes maternelles et du degré inférieur, les enseignantes ont opté pour quatre étapes seulement :

- Je me pose une question.
- J'observe.
- Je cherche.
- Je conclus.

## 5.2. Planification

Le thème général du projet « Un esprit sain dans un corps sain » sera réparti sur trois ans (différents sujets seront abordés chaque année de manière différente)

*Voici un aperçu de quelques activités pour ce projet d'établissement*

### EN MATERNELLES

- Visites régulières à la bibliothèque communale (découverte de livres sur l'alimentation, le corps,.....)
- Sortie pédagogique au Tilt à Rixensart: conservation des aliments, préparations culinaires,....
- Découverte du "Jardin de Myrtille" (ferme située à Forchies-la-Marche): culture biologique de légumes,....
- Journée à la "Ferme des Castors" à Aiseau-Présles: le jardinage.
- Voyage scolaire à l'Amusette à Mesvin: le cycle de l'eau.
- Découverte du musée du miel à Lobbes
- Balade au terroir de Fontaine (meilleure connaissance de notre environnement)
  - EN CLASSE : -Découverte de la pyramide alimentaire en composant des menus équilibrés
    - Les collations saines organisées quotidiennement
    - Découverte de son corps : les fonctions des organes, le squelette, l'hygiène,.....
    - Découverte des saveurs : sucré, salé, acide, amer ; reconnaître le goût/l'odeur des aliments.
  - Dans la COUR : -Diverses plantations (intérieures et extérieures)pour embellir notre environnement.
    - Divers jeux psychomoteurs ( et dans la salle de gymnastique)
    - Aménagement de la cour en différentes zones.

## EN PRIMAIRES

Chaque élève sera guidé pour trouver les clés d'une meilleure connaissance de soi, d'une relation harmonieuse avec l'autre et avec l'environnement. L'équipe éducative développera deux aspects de la santé

- l'aspect physique (biologique)
- l'aspect mental (psychologique)

Le développement harmonieux de ces deux pôles visera à assurer à chaque enfant le « bien être » qui lui donnera de meilleures chances d'intégration sociale. Lieu de passage obligé, espace d'apprentissages, de rencontres, d'initiations ; l'école joue un rôle primordial en matière d'éducation à la santé.

- Activités sportives , initiations à différentes disciplines, journée sportive, collaboration avec l'ADEPS, .....
- Classes de dépaysement : en 6<sup>ème</sup> année : classes de neige.  
en 4<sup>ème</sup> année : classes de montagne.
- Mise à disposition d'espaces sécurisés et de matériel adéquat pour la cour de récréation et l'accueil extrascolaire.

### THEMES ABORDES :

- \*l'alimentation
- \*l'hygiène bucco-dentaire et corporelle
- \*la prévention des abus sexuel
- \*le sommeil
- \* .....
- \*le respect de l'environnement
- \*l'éducation à la consommation
- \*l'éducation aux médias
- \* .....
- \*Vivre ensemble : tolérance, citoyenneté,...

- Accueil de personnes ressources : jardinier, guide nature, .....
- Visites culturelles et éducatives : Musée de Mariemont  
Le Pass,  
Parentville, .....
- Animations sur l'alimentation saine en collaboration avec le PMS, les mutuelles,.....
- Organisation d'expositions réalisées par les élèves

exemples :\* la « Dégustation d'Automne » fruits et légumes oubliés

\* de la graine à l'assiette

\* en rapport avec les projets de classe,.....

- Découverte du fonctionnement de notre corps grâce aux différentes leçons de sciences.

- .....

**Ce projet vise à rendre les enfants curieux, à se poser des questions et à développer leur esprit critique.**

### **5.3 Année complémentaire**

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place. (Différenciation, remédiations, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année...). Dans tous les cas, l'intérêt de l'enfant sera la priorité de l'équipe pédagogique.

### **5.4 Intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé**

Elle sera favorisée par un encadrement accru du reste des élèves afin d'accepter la notion de différence, la différenciation sera pratiquée pour palier aux manquements spécifiques éventuels. En fonction des possibilités, une adaptation des horaires au rythme de travail de l'enfant pourrait être envisagée.

## 5.5 Formations des enseignants

### 5.5.1 Les formations sur base volontaire

Les enseignants s'inscrivent librement aux modules de formation continuée proposés par l'U.V.C.B (Union des Villes et des Communes Belges) ou autres formations reconnues par la Communauté française à raison de 5 journées maximum par année scolaire.

Afin de présenter un compte-rendu le plus fidèle possible à l'équipe éducative, deux enseignants de cycles différents peuvent s'inscrire à une même formation. Un tableau récapitulatif de l'ensemble des modules suivis par chaque membre de l'équipe est dressé par la direction en début d'année scolaire afin que celle-ci puisse se rendre compte de l'absence d'un ou plusieurs titulaires, parfois au même moment.

L'enseignant est tenu de fournir à la direction une copie de la confirmation ou de l'annulation de son inscription au module.

Le remplacement du titulaire parti en formation est assuré de manière interne (collègue, maîtres spéciaux, direction) ou externe (remplacement).

Le titulaire parti en formation veillera à son remplacement pour les rangs, les surveillances, le bus...

L'enseignant parti en formation un jour où une réunion de concertation est organisée par la direction est tenu de s'y présenter si l'horaire le permet ; à défaut, de se tenir au courant des informations données lors de celle-ci.

Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement.

### 5.5.2 Les formations obligatoires

Les formations obligatoires seront organisées au cours de l'année scolaire.

Les parents seront avertis par le biais du journal de classe , la farde d'avis.

## 6. GENERALITES

Ce projet est élaboré en fonction de :

- **Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement Fondamental.**
- **Décret « Ecole de la réussite »**

Mise en place d'une organisation en cycles.

- **La circulaire du 10/08/1998**

Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire.

Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.

Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation.

Distinguer évaluation sommative et formative.

- **Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.**

- **Décret 11/07/2002.**

Organisation des formations en cours de carrière.

Construit par la direction et l'équipe pédagogique.

Approuvé par les enseignants et la direction ; le conseil de participation et le Collège des Bourgmestre et Echevins.